

Rapport pour la commission
permanente du conseil régional

OPERATIONS RIVIERES VIVANTES
D'ILE-DE-France
CONTRAT DE BASSIN MARNE
MARNE VIVE

Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Ile-de-France

**OPERATIONS RIVIERES PROPRES D'ILE-DE-FRANCE
CONTRAT DE BASSIN MARNE
MARNE VIVE**

**LE SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE « MARNE VIVE »
LES COMMUNES D'ALFORVILLE, BONNEUIL SUR MARNE, BRY SUR MARNE, CHARENTON,
CRETEIL, JOINVILLE LE PONT, LIMEIL BREVANNES, LE PERREUX
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALLEE DE LA MARNE
L'ETABLISSEMENT PUBLIC AU PORT AUTONOME DE PARIS A BONNEUIL SUR MARNE**

Chapitre budgétaire :
CHAPITRE 915.0 « ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS ET FORETS »

**RAPPORT POUR LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
PRESENTE PAR
MONSIEUR JEAN-PAUL HUCHON,
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

JANVIER 2004

SOMMAIRE

EXPOSE DES MOTIFS	7
ANNEXE N ° 1 AU RAPPORT	13
ANNEXE N ° 2 AU RAPPORT	17
ANNEXE N ° 3 AU RAPPORT	21
ANNEXE N ° 4 AU RAPPORT	25
PROJET DE DELIBERATION	29
ANNEXE A LA DELIBERATION	33

EXPOSE DES MOTIFS

RAPPORT DE PRESENTATION

Dans le cadre de la politique régionale en matière d'environnement et particulièrement en matière de gestion qualitative et quantitative des eaux par bassin-versant des rivières d'Ile-de-France, le Conseil Régional, en liaison avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les départements, favorise une approche intégrée des problèmes de l'eau.

Cette politique a été engagée par le Conseil Régional dès le 30 juin 1992. Cette politique « rivières vivantes d'Ile de France » a été réaffirmée lors de la délibération du Conseil régional CR n° 23-03 du 26 juin 2003. Cette volonté régionale est concrétisée par la mise en place d'un outil de programmation pluriannuelle : le contrat de bassin. Cette contractualisation porte sur les actions techniques, administratives, réglementaires et financières à mener pour atteindre l'objectif de qualité que les maîtres d'ouvrage et organismes financeurs se donnent au niveau de chaque rivière. Enfin, par l'approbation en juin 2003 du contrat "Rivières vivantes d'Ile-de-France" avec l'Agence de l'Eau Seine – Normandie, le Conseil Régional a décidé de poursuivre cette action. Cette démarche contractualisée permet aux maîtres d'ouvrage publics de la région Ile de France de mettre en oeuvre une gestion concertée de l'eau, dans l'esprit des prescriptions du SDAGE Seine-Normandie approuvé par le Préfet coordinateur le 20 septembre 1996.

*

* *

Le présent projet d'adhésion au contrat de bassin « Marne », concerne le territoire de communes situées sur la partie très urbanisée des boucles de la Marne dans le département du Val de Marne. Dans le cadre de l'opération « Marne pollution zéro » ces communes relèvent des zones d'actions : « Saint-Maurice, Charenton » ; « Alfortville, Créteil » et « Valenton rive droite ». L'ensemble de ce territoire est situé sur le secteur d'apport en eaux usées de la station de Valenton. De plus cette nouvelle zone d'actions est située au sein du périmètre du SAGE « Marne-aval » défini par le Préfet coordinateur en 1997 et de la commission géographique du Val de Marne.

Depuis l'année 2000, le contrat de bassin de la Marne a recueilli l'adhésion de plusieurs maîtres d'ouvrages publics localisés sur plusieurs affluents de la Marne et sur la Marne elle-même :

- L' Ourcq avec la Communauté de commune des Pays de l'Ourcq regroupant 21 communes riveraines de l'Ourcq, de la Théroutte et de la Marne .
- La Théroutte avec un syndicat de rivière, un syndicat d'eau potable et la communauté de communes des Monts de la Goëlle regroupant 5 communes .
- Le ru de Chantereine , la rivière des dames, le canal du Chesnay et le ru de Courgain avec un syndicat d'assainissement regroupant 5 communes .
- La Beuvronne avec un syndicat de rivière et un syndicat d'assainissement ce dernier regroupant 3 communes .
- Le ru de Maubué, le ru du Merlereau, le ru de Nesles avec la communauté d'agglomération du Val maubué regroupant 6 communes .

- La Gondoire et le ru de la Brosse avec l'adhésion de 7 communes et deux syndicats intercommunaux supplémentaires au Contrat de bassin de la Marne

Globalement cela représente sur la Marne l'adhésion de 8 syndicats intercommunaux et 3 communautés regroupant 53 communes du bassin versant

A titre de comparaison, durant la période 1995-1999, la contractualisation des programmes d'actions ne concernaient que trois sous-bassins versants de la Marne :

- le Morbras-amont avec le SIAAM et ses 3 communes adhérentes,
- la Beuvronne avec le traitement des eaux pluviales d'ADP - CDG,
- le ru de Chantereine avec le SIABCVCVCP et ses 5 communes adhérentes.

Une telle situation montre à l'évidence que la contractualisation autour de programmes pluriannuels d'actions en matière de gestion de l'eau fait son chemin dans l'esprit des gestionnaires de l'eau .

*

* * *

Le contrat « Marne-vive » comporte un programme d'actions à mener par les maîtres d'ouvrages signataires dans les domaines suivants :

L'alimentation en eau potable par la mise en place d'une station d'alerte sur la Marne en amont de la prise d'eau de l'usine de traitement de Saint Maur : 5 000 € HT;

L'assainissement des eaux usées consistant essentiellement à la construction de collecteur pour poursuivre la mise en séparatif des réseaux : 32 278 472 € HT;

La collecte des eaux pluviales et son renforcement par la mise en place de nouvelles canalisations : 4 653 000 € HT;

La dépollution des eaux notamment les eaux pluviales, la dépollution des eaux usées étant assurées par les stations d'épuration du SIAAP (Noisy-le-Grand et Valenton) : 3 194 367 € HT ;

Les études concourant à la mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux notamment l'établissement des bilans annuels et d'une charte paysagère, il est à regretter qu'aucun des maîtres d'ouvrage signataires n'envisage de faire d'études permettant de développer des techniques urbaines de maîtrise de ruissellement réparties sur l'ensemble du territoire concerné : 446 000 € HT ;

La surveillance de la qualité des eaux par la mise en œuvre de protocoles de mesures en rivière et en assainissement cette action est indispensable à l'établissement des bilans annuels d'efficacité des actions entreprises : 15 500 € HT;

L'aménagement de rivière et de milieux humides, par principalement des travaux de réhabilitation de berges : 6 249 500 € HT ;

La lutte contre les inondations, son organisation est de la compétence du Département le programme quinquennal proposé est essentiellement l'amélioration des dispositifs de protection situés sur les ouvrages communaux : 157 500 € HT ;

La trame verte cette action est menée en relation avec l'Agence des espaces verts régionale : 7 262 623 € HT ; (pour mémoire ces travaux étant menés suivant les procédures propres à l'AEV)

La communication par la mise en place de documents destinés au réseau de collectivités et aux riverains : 50 500 €.

L'ensemble du programme quinquennal d'actions à mener sur le territoire de ce syndicat à un montant global de : 54 312 462 €HT. La réalisation, sans retard, de ce contrat est importante; en effet ce secteur est situé à proximité de prises d'eau sur la Marne, destinées à l'alimentation de la population de Saint Maur les Fossés. A l'échéance de ce contrat nous devrions pouvoir constater un niveau de qualité 1B pour la Marne.

Ce contrat matérialise l'engagement de 13 maîtres d'ouvrage publics ayant une mission de gestion de l'eau qui regroupe une population d'environ 350.000 habitants. Ils s'engagent pour une durée de quatre ans à réaliser leur programme pluriannuel d'actions hiérarchisées dans le domaine de la gestion de l'eau

Face à cet engagement la Région s'engagerait à aider à hauteur de :

- 10 % en matière de stockage tampon des eaux pluviales ,
- 20 % en matière de dépollution des eaux,
- 35 % en études concourant à la mise à jour du schéma global de gestion des eaux, du suivi d'efficacité des actions , de l'établissement des bilans annuels et d'études de faisabilité de dispositifs répartis sur l'ensemble du bassin versant de stockage sur les espaces ouverts publics végétalisés ou non des eaux pluviales, enfin pour le stockage permettant le développement des usages de l'eau pluviale.
- 40 % en matière de protection et restauration des rivières et du milieu naturel lié à l'eau, notamment en milieu urbain la mise en oeuvre des résultats des études précitées sur les espaces et bâtiments publics ;
- 25 % en matière de protection des lieux habités contre les crues des rivières,
- 25 % en matière d'interconnexion des ressources en eau et la protection des captages.

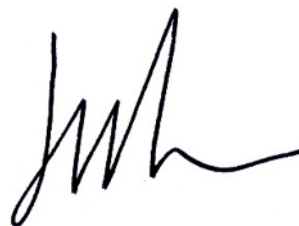
La participation de la Région sur les quatre ans serait au maximum de **2 923 648 €HT**. Une participation complémentaire de l'Agence des Espaces Verts pourra s'y ajouter sous réserve de l'instruction des dossiers correspondants par celle-ci. Le montant de la subvention régionale serait attribué sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets annuels de la Région et de leur individualisation par la Commission permanente, au fur et à mesure de l'avancement du programme. Compte tenu de cette réserve, le plan de financement prévisionnel du Conseil Régional s'établirait suivant les tableaux financiers joints en annexe 4.

Le niveau de l'aide régionale dans le cadre de ce contrat pourra être augmenté en cas d'engagement des maîtres d'ouvrage signataires à s'engager dans le développement de nouvelles techniques de gestion des espaces ouverts urbains en vue d'aboutir à terme à optimiser la maîtrise des ruissellements pluviaux répartie sur l'ensemble du bassin versant. De tels travaux, à ce jour non prévus dans la programmation, peuvent en effet recevoir des aides régionales au taux de 40 %.

Ce contrat d'objectif-qualité et de programmation se situe néanmoins tout à fait dans le cadre de la politique régionale de l'eau et de l'opération "Rivières Vivantes d'Ile-de-France".

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer ce contrat de bassin « Marne-Vive ».

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, positioned below the title of the president of the regional council.

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT

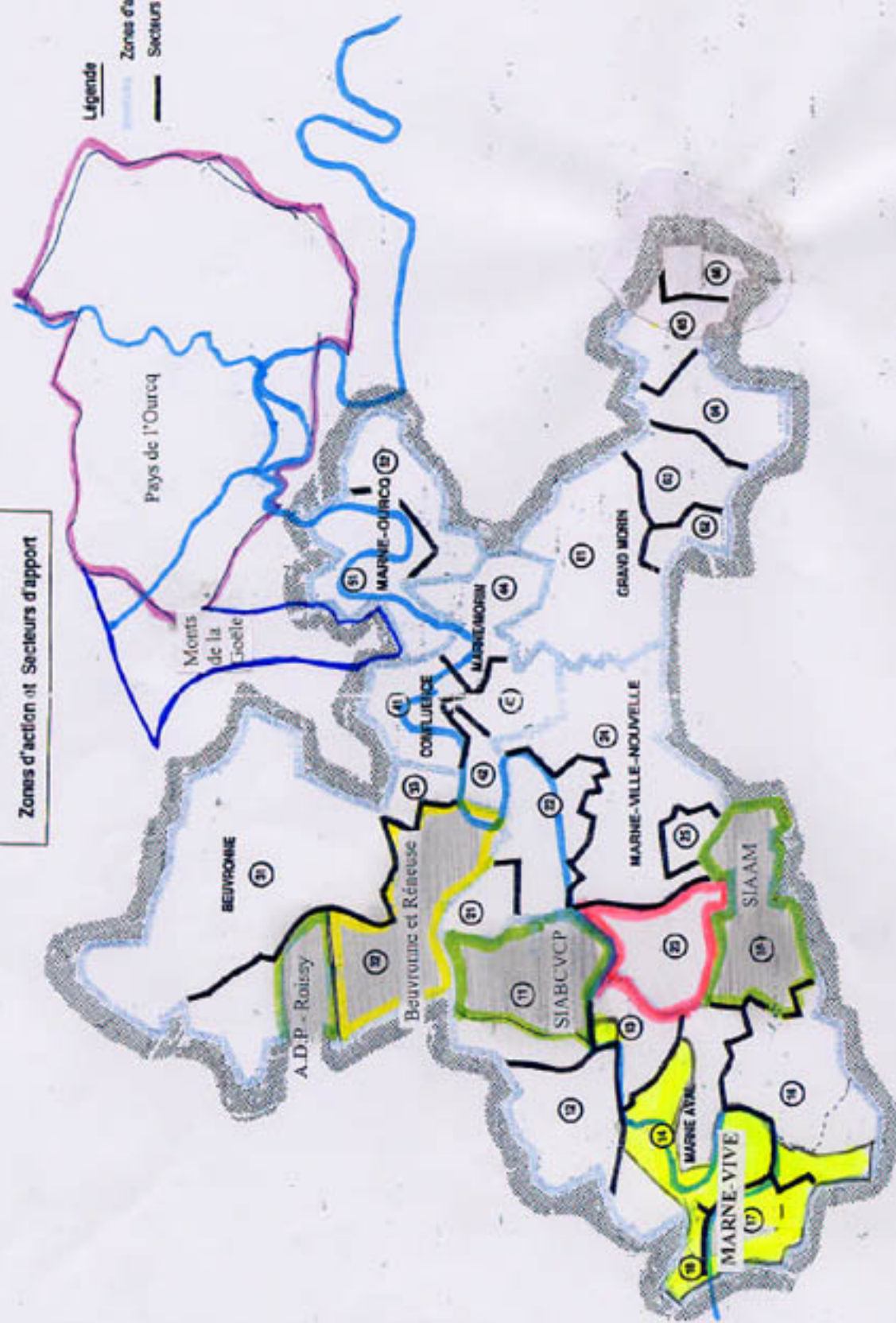
Insertion du territoire au sein de l'opération Marne Pollution zéro

MARNE POLLUTION 0

Zones d'action et Secteurs d'apport

Légende

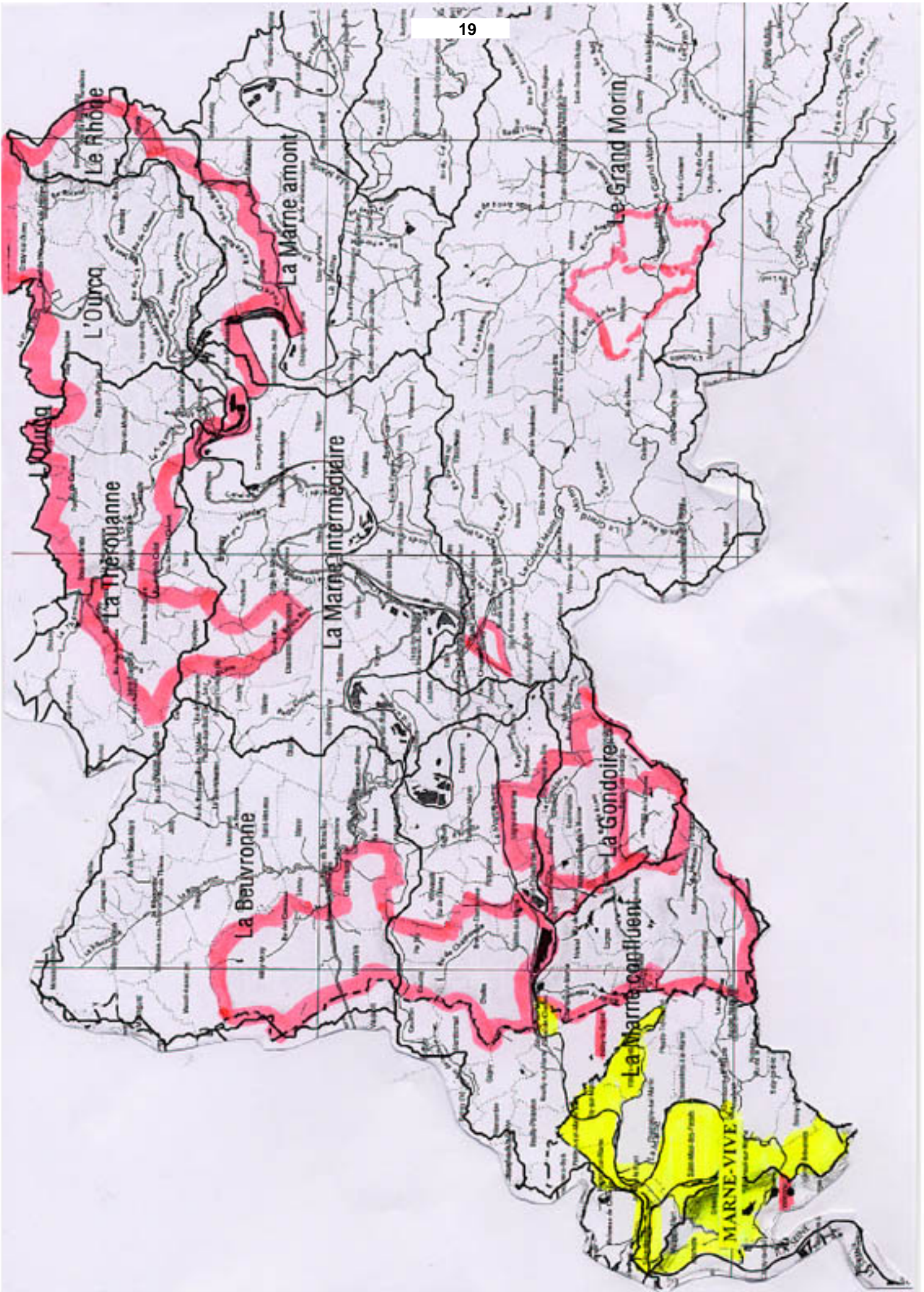
- Zones d'action
- Secteurs d'apport



- Marne Aval**
 - 01 Le Chemin-de-Charlès
 - 12 Ste Dauidie-Malouardée
 - 13 Nohy-Marne la Vallée
 - 14 Valerian 1B Rive D
 - 15 Morbras Amont
 - 16 Valerian 1B Rive G
 - 17 Maisons-Afort - Aloixville - Créteil
 - 18 Saint Maurice-Charenton
- Marne-Ville-Nouvelle**
 - 21 Villevaudé
 - 22 Bord de Marne
 - 23 **Mahabudé**
 - 24 Gondouac CD10P
 - 25 Ferrières
- Beauvoisine**
 - 31 • Beauvoisine Amont
 - 32 • **Beauvoisine Aval**
 - 33 • Ferrées
- Confluence Marne/Morin**
 - 41 Courset
 - 42 Jabilines
 - 43 Eably
 - 44 Quincy Volaires
- Marne-Ourcq**
 - 51 Meaux Urstaires
 - 52 Meaux Séparatif
- Grand Morin**
 - 61 Grand Morin aval
 - 62 Tigéaux
 - 63 Guénard
 - 64 Ponsicouze
 - 65 Mouroux
 - 66 Coulommiers

ANNEXE N° 2 AU RAPPORT

Carte des territoires ayant adhéré au contrat de bassin de la Marne



ANNEXE N° 3 AU RAPPORT

Délibérations

Maître d'ouvrage	Date de la délibération approuvant le programme de contrat de bassin
Bonneuil	23 mai 2002
Bry	21 mai 2002
Charenton	23 mai 2002
Joinville	27 juin 2002
C.A. Vallée de la Marne	17 juin 2002
Syndicat « Marne Vive »	28 janvier 2002
Ville du Perreux	27 juin 2002
Créteil	9 décembre 2002
Alfortville	26 juin 2002
Limeil	27 juin 2002
Saint-Maur	4 avril 2002
Port Autonome	3 avril 2002
Villiers	27 juin 2002

Maîtres d'ouvrages	En cours de finalisation de programme
Gournay	Projet à définir
Ca de la Plaine Centrale	Pas de projet en MO directe
Saint-Maurice	Projet à définir
Chambre de métiers	Programme en cours d'élaboration

ANNEXE N° 4 AU RAPPORT

Echéancier des aides régionales

AIDES REGIONALES

Contrat "Mairie vive" Echancier global Nature des opérations		Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Total	
taux travaux	aide Région	mont travaux	aide Région	mont travaux	aide Région	mont travaux	aide Région	mont travaux	aide Région	mont travaux	Région montant
0%	-€	5 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	5 000 €	-€
0%	-€	5 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	5 000 €	-€
SOUS-TOTAL		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €
2- ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES (1)											
0%	-€	58 000 €	-€	15 000 €	-€	23 000 €	-€	3 911 666 €	-€	96 000 €	-€
0%	-€	8 241 700 €	-€	4 529 867 €	-€	4 048 687 €	-€	3 911 666 €	-€	20 731 790 €	-€
0%	-€	680 680 €	-€	51 000 €	-€	51 000 €	-€	51 000 €	-€	633 680 €	-€
0%	-€	3 438 104 €	-€	2 437 861 €	-€	1 968 266 €	-€	1 847 262 €	-€	9 681 492 €	-€
0%	-€	386 000 €	-€	165 500 €	-€	165 500 €	-€	165 500 €	-€	882 500 €	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	43 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	43 000 €	-€
0%	-€	3 043 000 €	-€	457 200 €	-€	76 200 €	-€	76 200 €	-€	3 654 000 €	-€
0%	-€	495 600 €	-€	152 400 €	-€	152 400 €	-€	152 400 €	-€	955 000 €	-€
0%	-€	46 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	46 000 €	-€
10%	-€	16 433 784 €	-€	7 808 626 €	-€	6 485 032 €	-€	6 204 028 €	-€	36 931 472 €	0 €
SOUS-TOTAL		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3- DEPOLLUTION DES EAUX											
0%	-€	45 000 €	-€	16 000 €	-€	16 000 €	-€	16 000 €	-€	64 000 €	-€
20%	-€	2 102 367 €	-€	578 000 €	-€	421 000 €	-€	84 200 €	-€	3 101 367 €	-€
SOUS-TOTAL		420 473 €	420 473 €	594 000 €	594 000 €	437 000 €	437 000 €	84 200 €	84 200 €	1 600 000 €	620 273 €
4- ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE											
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière											
35%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
35%	-€	12 000 €	-€	23 000 €	-€	24 000 €	-€	8 400 €	-€	58 000 €	-€
35%	-€	9 000 €	-€	12 000 €	-€	12 000 €	-€	4 200 €	-€	33 000 €	-€
35%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
35%	-€	120 000 €	-€	60 000 €	-€	60 000 €	-€	-€	-€	240 000 €	-€
35%	-€	55 000 €	-€	26 000 €	-€	23 000 €	-€	8 050 €	-€	114 000 €	-€
SOUS-TOTAL		196 000 €	196 000 €	121 000 €	121 000 €	21 350 €	21 350 €	20 650 €	20 650 €	446 000 €	72 100 €
5- SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU											
20%	-€	3 200 €	-€	3 000 €	-€	3 000 €	-€	3 000 €	-€	12 000 €	-€
20%	-€	640 €	-€	3 100 €	-€	1 600 €	-€	1 600 €	-€	9 500 €	-€
SOUS-TOTAL		3 200 €	3 200 €	6 100 €	6 100 €	4 600 €	4 600 €	4 600 €	4 600 €	15 500 €	3 100 €
6- AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES (2)											
0%	-€	7 500 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	7 500 €	-€
40%	-€	31 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	31 000 €	-€
40%	-€	141 666 €	-€	15 667 €	-€	11 000 €	-€	15 667 €	-€	184 000 €	-€
40%	-€	2 672 200 €	-€	2 158 600 €	-€	1 446 000 €	-€	57 840 €	-€	5 120 000 €	-€
40%	-€	8 000 €	-€	3 200 €	-€	-€	-€	-€	-€	8 000 €	-€
40%	-€	49 000 €	-€	80 000 €	-€	32 000 €	-€	-€	-€	129 000 €	-€
40%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
40%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	2 909 366 €	-€	2 254 267 €	-€	901 707 €	-€	160 267 €	-€	6 249 500 €	-€
SOUS-TOTAL		7 500 €	7 500 €	30 000 €	30 000 €	7 500 €	7 500 €	30 000 €	30 000 €	157 500 €	39 375 €
7- LUTTE CONTRE LES INONDATIONS											
25%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
25%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
25%	-€	60 000 €	-€	30 000 €	-€	30 000 €	-€	7 500 €	-€	150 000 €	-€
25%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
25%	-€	7 500 €	-€	30 000 €	-€	30 000 €	-€	7 500 €	-€	75 000 €	-€
SOUS-TOTAL		67 500 €	67 500 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	15 000 €	15 000 €	240 000 €	39 375 €
8- TRAME VERTE (2)											
30%	-€	1 822 566 €	-€	1 872 311 €	-€	561 693 €	-€	327 785 €	-€	1 974 487 €	-€
30%	-€	240 000 €	-€	201 000 €	-€	120 000 €	-€	36 000 €	-€	681 000 €	-€
SOUS-TOTAL		2 062 566 €	2 062 566 €	2 073 311 €	2 073 311 €	681 693 €	681 693 €	363 785 €	363 785 €	2 655 487 €	2 175 787 €
9- COMMUNICATION											
0%	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€	-€
0%	-€	38 000 €	-€	3 600 €	-€	-€	-€	-€	-€	41 600 €	-€
0%	-€	42 500 €	-€	8 000 €	-€	-€	-€	-€	-€	50 500 €	-€
SOUS-TOTAL		80 500 €	80 500 €	11 600 €	11 600 €	-€	-€	-€	-€	92 100 €	-€
TOTAL AIDES REGIONALES		2 244 111 €	2 244 111 €	1 669 370 €	1 669 370 €	539 295 €	539 295 €	649 639 €	649 639 €	5 102 435 €	5 102 435 €

(1) montants pour mémoire, traités par l'AEV suivant ses propres modalités

(2) actions pour mémoire, traitées par l'AEV suivant ses propres modalités

(3) opérations privilégiant les techniques végétales

PROJET DE DELIBERATION

**DELIBERATION N° CP
DU 29 JANVIER 2004**

**OPERATIONS "RIVIERES VIVANTES D'ILE-DE-France"
SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BASSIN « Marne »
MARNE VIVE**

**LE SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE « MARNE VIVE »
LES COMMUNES D'ALFORVILLE, BONNEUIL-SUR-MARNE, BRY-SUR-MARNE, CHARENTON,
CRETEIL, JOINVILLE-LE-PONT, LIMEIL BREVANNES, LE PERREUX
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALLEE DE LA MARNE
L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU PORT AUTONOME DE PARIS A BONNEUIL SUR MARNE
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

APRES EN AVOIR DELIBERE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992;
- VU** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin « Seine-Normandie » approuvé par le Préfet coordinateur le 20 septembre 1996;
- VU** la délibération du Conseil régional n°CR 83-19 du 28 juin 1983 relative au calcul, aux conditions d'octroi et à la durée de validité des subventions d'investissement de la Région;
- VU** la délibération CR n° 23.03 du 26 juin 2003 relative à la politique régionale en matière d'eau et à l'approbation du troisième contrat « Rivières vivantes d'Ile-de-France » entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région Ile-de-France;
- VU** la délibération du Conseil régional n° CR 07-98 du 22 avril 1998 relative aux délégations de compétences du Conseil régional à la Commission permanente ;
- VU** les délibérations du Conseil syndical, des conseils municipaux et du conseil d'administration du port autonome ;
- VU** le Budget de la Région Ile-de-France ;
- VU** le rapport CP n° 04- présenté par Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile de France ;
- VU** l'avis de la commission de l'environnement et de la commission des finances

Article 1 :

Autorise dans le cadre de l'opération "Rivières vivantes d'Ile-de-France", le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France à signer avec le Président du Syndicat mixte à vocation unique Marne vive, les maires des communes, le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et le directeur du port autonome de paris , le contrat ci-annexé fixant un programme pluriannuel des actions à mener pour atteindre l'objectif de qualité des eaux qu'ils se sont fixés pour la Marne et leurs milieux humides associés.

Article 2 :

La dépense correspondante, pour la Région, sera sous réserve de la disponibilité des crédits pendant la durée du contrat, imputée au chapitre 915.0 "Environnement, espaces naturels" en ce qui concerne les aménagements du bassin versant liés à l'eau, à sa collecte et à sa dépollution, et à la préservation des milieux humides et des paysages associés.

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE A LA DELIBERATION

**OPERATION RIVIERES PROPRES
CONTRAT DE BASSIN
MARNE VIVE**

ENTRE

- le Syndicat mixte a vocation unique « Marne vive » représenté par son Président Monsieur Jean-Louis BEAUMONT en vertu de la délibération du Conseil syndical du 28 janvier 2003 dénommé ci-après "le syndicat « Marne vive » ;

- les communes de :

ALFORTVILLE représentée par son Maire : Monsieur René ROUQUET, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 9 décembre 2002,

BONNEUIL SUR MARNE représentée par son Maire : Monsieur Bernard YWANNE, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23 mai 2002 ;

BRY SUR MARNE représentée par son Maire : Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 21 mai 2002 ;

CHARENTON LE PONT représentée par son Maire : Monsieur Jean-Marie BRETILLON, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 23 mai 2002 ;

CRETEIL représentée par son Maire : Monsieur Laurent CATHALA, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 9 décembre 2002 ;

JOINVILLE LE PONT représentée par son Maire : Monsieur Pierre AUBRY, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27 juin 2002,

LIMEIL BREVANNES représentée par son Maire : Monsieur Joseph ROSSIGNOL, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27 juin 2002 ;

LE PERREUX SUR MARNE représentée par son Maire : Monsieur Gilles CARREZ, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 21 mai 2002 ;

SAINT MAUR LES FOSSES représentée par son Maire : Monsieur Jean-Louis BEAUMONT, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 4 avril 2002 ;

VILLIERS SUR MARNE représentée par son Maire : Monsieur Jacques Alain BENISTI, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27 juin 2002 ;
dénommées ci-après « les communes » ;

- La Communauté d'agglomération de la vallée de la Marne représentée par son Président : Monsieur Jacques MARTIN, en vertu de la délibération du Conseil de communauté du 27 juin 2002, dénommée ci-après : « la CAVM » ;

- L'établissement public du Port autonome de Paris représenté par son directeur : Monsieur Daniel AUTIER , en vertu de la délibération du Conseil d'administration du 3 avril 2003, dénommé ci-après « le Port autonome »

- l'Agence de l'eau "Seine-Normandie", représentée par son Directeur, Monsieur Pierre-Alain ROCHE en vertu de la délibération n° 96-28 en date du 5 novembre 1996 du Conseil d'administration sur les dispositions générales applicables aux contrats d'agglomération et dénommée ci-après : « l'Agence de l'eau »;

- la Région d'Ile-de-France, représentée par le Président du Conseil Régional, Monsieur Jean-Paul HUCHON, en vertu de la délibération n° CP 04-.... en date du. , et dénommée ci-après : « la Région »;

PREAMBULE

La basse vallée de la Marne en Ile-de-France

La Marne prend sa source sur le plateau de Langres en Haute Marne et elle parcourt 525 km avant de rejoindre la Seine à Charenton. Elle recouvre un bassin de 12 640 km² et présente actuellement des zones inondables sur une largeur moyenne inondée de 726 m. Ses principaux affluents sont la Sault et le Grand Morin qui se jettent respectivement en aval de Vitry-le-François et de Meaux. La Marne a un parcours à méandres typique des cours d'eau de plaine, avec une pente faible de 45 cm par km. L'ensemble du bassin est sous influence océanique, les précipitations et les jours de pluie sont répartis de manière homogène sur l'année, le régime de la Marne est de type pluvial océanique avec étiage peu soutenu.

En 1974 le barrage du Der Chantecoq est mis en service, grâce à ses grandes capacités de stockage et de relarguage il permet d'assurer un débit minimum pour la production d'eau potable et la navigation en période d'étiage et protège le territoire francilien contre les inondations. L'impact de ce barrage s'apprécie quand on compare les débits moyens : actuellement le débit moyen est de 108 m³/s et le débit d'étiage de 32 m³/s, alors que les débits respectifs avant barrage étaient de 95 m³/s et de 17 m³/s.

La typologie de la densité de population sur le bassin de la Marne passe d'une valeur rurale de 10 à 40 habitants par km² en amont à celle d'urbain marqué de 400 à 1000 habitants/km² en aval.

L'aire qui nous intéresse, celle formée par les territoires des communes membres du syndicat Marne Vive, correspond à la basse vallée de la Marne, dans l'agglomération parisienne jusqu'à la confluence avec la Seine sur un linéaire de 24 km, situé principalement sur le département du Val de Marne.

Le syndicat Marne Vive

La Marne dans son cours aval a été, et reste, au centre d'enjeux multiples et majeurs. Elle assure d'abord différentes fonctions essentielles comme la production d'eau potable et industrielle ou celle de permettre la navigation. Elle constitue aussi et surtout un patrimoine, un espace de culture et de loisirs. Mais elle est en même temps l'exutoire de nombreux rejets d'eaux usées et pluviales qui, sous l'effet de la pression urbaine et industrielle, ont progressivement dégradé la rivière.

Le syndicat Marne Vive, créé en juin 1993, est la traduction de la volonté et de l'engagement de plusieurs collectivités locales et organismes publics, représentant environ 500 000 habitants, de déterminer les moyens et les outils à mettre en œuvre pour la préservation et l'amélioration de ce patrimoine commun, la Marne, qui présente la particularité d'être une vraie rivière située en zone urbaine.

Pour y parvenir le syndicat Marne Vive a lancé une étude de diagnostic global sur la rivière et sur le site dans lequel elle s'inscrit. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un certain nombre d'axes d'interventions nécessaires au développement durable du secteur étudié. Le comité syndical a décidé, parmi tous ces axes de travail possible, de privilégier les trois objectifs suivants : la qualité de l'eau, la mise en valeur du milieu naturel et la restauration d'une identité paysagère.

L'approfondissement des actions à engager pour atteindre ces objectifs fait l'objet du Schéma directeur Marne Vive approuvé en septembre 2000

Qualité des eaux et du milieu

□ *Qualité physico-chimique*

La qualité actuelle de la Marne sur son cours aval permet la production d'eau potable mais interdit certains usages comme la baignade. La qualité s'est nettement dégradée depuis les années 1950 avec le développement de l'urbanisation et de l'industrialisation. Il existe actuellement une tendance à l'amélioration pour certains paramètres liés aux pollutions domestiques (résultats des travaux d'assainissement) mais d'autres paramètres (métaux, chlorures, pesticides, nitrates, oxygène dissous) continuent à se dégrader tandis que certains comme la bactériologie sont stables mais restent médiocres.

□ *Qualité biologique*

La qualité biologique de la rivière est définie comme étant moyenne à médiocre. On dénombre en majorité des espèces piscicoles adaptées au batillage (effet des vagues dues au passage des bateaux), au caractère artificiel d'une grande partie des berges et à la pollution de l'eau. Les pêches électriques réalisées en 2001 par le Conseil Supérieur de la pêche montrent une prédominance de l'Ablette, du Gardon et du Chevesne.

▪ *Les problèmes liés à l'assainissement*

Des rejets d'eaux usées subsistent en Marne, pourtant en théorie, l'épuration des eaux usées du site étant principalement assurée par la station d'épuration de Valenton il ne devrait pas subsister de rejets par temps sec en milieu naturel. Les problèmes ont presque tous été identifiés, il s'agit principalement : des rejets de la station d'épuration Marne Aval, des purges des usines d'eau potable, de problèmes liés au sous-dimensionnement des réseaux d'assainissement par temps de pluie ainsi que de la persistance de rejets d'eaux usées dans les eaux pluviales. Par ailleurs les eaux de pluie sont également une source importante de pollution quand elles se déversent directement en Marne.

▪ *Des milieux naturels terrestres d'intérêt écologique notable*

Les 27 îles présentes sur le cours aval de la Marne de Gournay à Charenton, sont des sites écologiquement remarquables. On y a recensé 300 espèces végétales dont certaines protégées au niveau régional et 38 espèces d'oiseaux dont trois espèces nicheuses remarquables. Ces îles sont actuellement menacées en raison de la fragilité de leurs berges et pour certaines d'un déséquilibre de leur végétation limitant la diversification des espèces.

COMPTE TENU

- de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 et ses décrets d'application relatifs à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée,
- du décret n°94-469 du 3 juin 1994, relatif aux dispositions à prendre pour la dépollution des eaux résiduaires urbaines,
- du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux « Seine-Normandie » approuvé par le Préfet coordinateur par arrêté n° 96-1868 du 20 septembre 1996;
- du VIIIe Programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie approuvé le 03 décembre 2002,
- de l'arrêté préfectoral n° du..... portant approbation de la Carte d'Objectifs de Qualité par temps sec des cours d'eau du département Val de Marne ;
- de l'arrêté interpréfectoral n° 99-958 du 22 octobre 1999 portant approbation du Schéma interdépartemental de Vocation Piscicole et Halieutique des départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ;
- de la délibération du Conseil régional CR n° 23-03 du 26 juin 2003 relative à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière d'eau et d'environnement,
- du contrat « Rivières vivantes d'Ile de France » entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil régional d'Ile-de-France, approuvé par délibération du Conseil régional CR n° 23-03 du 26 juin 2003,
- des études diagnostic réalisées par les communes de 1997 à 2000 ;
- du schéma directeur Marne-Vive et approuvé par délibération du Comité syndical du 25 septembre 2000
- de l'étude financière réalisée par le Syndicat « Marne vive », par les communes, la CAVM et par le Port autonome démontrant la faisabilité du contrat.

IL EST CONVENU DE CE QUI SUIT :**Article 1 - OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat définit les conditions d'intervention de l'Agence de l'Eau, de la Région Ile-de-France, dans le cadre du programme pluriannuel d'actions 2003-2006 proposé par les communes, la CAVM et le Port autonome

Ce plan d'actions décrit dans les tableaux ci-après, définit le détail des actions prévues, le montant prévisionnel des dépenses, et l'échéancier de réalisation.

Les sommes figurant dans ces tableaux sont des estimations, valeur 2002, qui seront ajustées sur la base des montants réels des travaux.

Le montant prévisionnel de l'ensemble du programme est de 54 312 462,00 € HT.

Article 2 - OBJECTIFS DU CONTRAT DE BASSIN

Les actions à mener, faisant l'objet du présent contrat s'inscrivent dans un contexte de gestion globale des eaux du bassin versant de la Marne qui reposent sur les objectifs suivants :

1 - La qualité des eaux

Les objectifs sont :

- améliorer la qualité de l'eau de la Marne et de ses affluents afin d'atteindre la classe de qualité : 1B,
- améliorer la qualité des milieux aquatiques et des milieux humides
- améliorer la restauration et la protection des ressources en eau;
- améliorer la qualité et la fiabilité des systèmes d'assainissement des eaux usées (collecte, transport et dépollution) ;
- développer la maîtrise des ruissellements et le traitement des eaux pluviales,

Ont servi de base pour la définition de ces objectifs :

- Les règlements d'eau de la rivière Marne et ses affluents,
- Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin,
- Le Diagnostic général de la Marne Aval de 1998 pour l'établissement du Schéma Directeur Marne Vive.

2 - L'aménagement et l'entretien de la rivière et des milieux humides

L'objectif de restaurer et de protéger une "identité de rivière" aux cours d'eau du bassin versant de la Marne, guide les actions en matière :

- de régulation du débit de la rivière,
- de lutte contre l'érosion des berges,
- d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et de leurs abords : lit majeur et lit mineur, rives et berges, en particulier sur les tronçons de rivière fortement urbanisés.
- d'aménagement de zones humides sur l'ensemble du bassin versant.

3 - La mise en valeur de la rivière et des milieux humides

Les objectifs sont :

- de mettre en place et de protéger les accès pour l'entretien de la rivière, de son lit et des berges, dans le cadre d'un programme pluriannuel,
- de protéger et d'améliorer la qualité paysagère des sites,
- de protéger et de restaurer la qualité des écosystèmes des milieux aquatiques et humides,
- la promotion d'une valorisation économique raisonnée des sites (usages urbains ruraux, récréatifs, de loisirs et de détente,....).

Article 3 - DUREE DU CONTRAT

L'inscription et l'engagement des opérations du présent contrat "Rivières propres d'Ile-de-France" conformément aux dispositions de l'article 7, intervient sur une période de 2003 à 2006 inclus.

L'achèvement de toutes les opérations engagées et les subventions s'y rattachant sont constatés et soldés dans les deux ans qui suivent cette période, soit le 31 décembre 2008.

Article 4 - MAITRISE D'OUVRAGE

Les communes, la CAVM, et le Port autonome assurent la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations – études et travaux- concernant leur patrimoine respectif .

Le syndicat »Marne vive » assure la maîtrise d'ouvrage des études générales qualitatives et quantitatives de l'eau concernant l'ensemble du bassin versant et particulièrement du territoire couvert par les communes membres du syndicat.

Dans le cadre du présent contrat, les subventions sont accordées au maître d'ouvrage des opérations, que cette maîtrise d'ouvrage soit ou non déléguée.

Article 5 - PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE BASSIN

Le programme d'action comprend :

1 - l'amélioration et la protection de la qualité des eaux du milieu naturel

1.1 - Les eaux superficielles - les rus et rivières

L'entretien et l'aménagement de la rivière et des milieux humides consistent :

-
- en travaux de régulation du débit de la rivière,
- en travaux de désencombrement et de curage du lit de la rivière,
- en restauration et l'aménagement des berges de la rivière et des milieux humides et de leurs abords,
- en mise en place de protection des accès nécessaires à l'entretien
- en mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien,

- **La maîtrise des ruissellements superficiels des Eaux pluviales urbaines et rurales**
- **L'aménagement de zones d'expansions de crue et d'ouvrage de lutte contre les inondations** en intégrant à ces aménagements une valorisation économique par le développement d'autres utilisations de l'espace concerné adaptée à son usage hydraulique,

1.2 - Les eaux souterraines - la ressource en eau

La protection de sécurisation de la ressource en eau consiste à mettre en place de périmètre de protection et l'interconnexion de ressources.

1.3 - Les mesures communes concourant à la qualité des eaux superficielles et souterraines consistent :

- en travaux de réhabilitation ou de renforcement de la collecte et du traitement des eaux usées (assainissement collectif et/ou individuel),
- en travaux de dispositifs de collecte et de traitement des eaux pluviales
- en travaux de mise en place d'un réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux sur la Marne (stations de mesures en continu, campagnes complémentaires d'analyses biologiques et autres...),
- en travaux de mise en place d'un réseau de suivi de la qualité de la collecte et de la dépollution des eaux polluées.

2 - L'évaluation de l'efficacité des actions consiste :

- à connaître l'état de la rivière et d'instaurer un suivi fiable, fidèle et coordonné du cours d'eau et des milieux humides (qualité de l'eau physico-chimique et biologique: faune et flore aquatique et rivulaire)
- à connaître le régime des eaux des ouvrages qui l'alimentent et la régulent;
- à connaître l'état de l'assainissement et de ses rejets dans les milieux naturels par un suivi de l'évolution des eaux parasites météoriques et issues de la nappe, ainsi que par un suivi du nombre de raccordé par rapport à la pollution reçue dans les réseaux et sur les différents ouvrages de dépollution ;

Ce suivi se fait sur les bases de protocoles établis en concertation entre l'ensemble des maîtres d'ouvrage du bassin versant.

3 - Les études concourant au schéma global d'aménagement de gestion des eaux consistent-en :

- la réalisation d'études générales et de schémas d'assainissement locaux
- l'établissement des bilans annuels d'efficacité des opérations réalisées,
- la mise à jour du ou des schémas directeurs existants,
- les études pour la dépollution des eaux pluviales.

4 - La mise en place de l'organisation technique, administrative, financière et réglementaire consiste :

- à élaborer et mettre en oeuvre les zonages d'assainissement,
- à élaborer et mettre en place un règlement d'assainissement communal et les actes administratifs permettant de rendre les dispositions prises pour l'assainissement des eaux usées, opposables aux usagers (arrêtés municipaux d'autorisation de déversement),
- à élaborer et mettre en oeuvre des dispositions réglementaires au sein des règlements d'urbanisme pour réglementer les conditions d'accueil des eaux pluviales sur les ouvrages publics,
- à élaborer et mettre en oeuvre les actes administratifs permettant de préciser à chaque propriétaire les conditions de raccordement au réseau public ou les conditions d'établissement d'un assainissement individuel,
- à élaborer et mettre en oeuvre un plan budgétaire et comptable adapté au type de compétence du maître d'ouvrage (rivière, assainissement des eaux usées, assainissement des eaux pluviales, assainissement individuel,...
- à mettre en place une structure permettant de garantir techniquement la pérennité des ouvrages.

Article 6 – ENGAGEMENT DES MAITRES D'OUVRAGE.

Le présent contrat présente un programme d'actions qui comprend des opérations suffisamment avancées dans leur programmation pour pouvoir être programmées de façon ferme dans le temps, c'est le cas de la plupart des projets pour la fin de l'année 2003 ; il présente également des opérations en attente de résultats d'autres études pour pouvoir être estimées avec précision. Ces projets sont donc programmés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des résultats des études préalables.

Chaque signataire collectivités territoriales et organismes publics membre ou non du Syndicat Marne Vive assurent la gestion financière des actions de leur ressort de compétence et sollicitent les subventions correspondantes conformément aux prescriptions de l'article 7 du présent contrat..

6.1 - Les communes, la CAVM, le Syndicat »Marne vive « et le Port autonome se donnent pour objectifs de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Marne et de ses affluents afin de conforter la classe de qualité 1B mesurée en 1998 sur le territoire Marne Vive et d'améliorer notablement la qualité microbiologique de la Marne.

Pour ce faire ils s'engagent à :

- mettre en place au-delà des mesures de qualité classiques des indicateurs et des critères destinés à un suivi microbiologique des rejets des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement. en Marne
- améliorer la restauration et la protection des ressources en eau notamment par l'élimination systématique des exutoires sauvages d'eaux usées et par une communication active auprès du public pour limiter les pollutions ponctuelles et chroniques.
- améliorer la qualité et la fiabilité des systèmes d'assainissement des eaux usées (collecte, transport et dépollution) par une vérification de l'entretien et du curage des installations, par des études ou des mesures en réseau et par le suivi des conformités (élaboré par les membres).

- développer la maîtrise des ruissellements et le traitement des eaux pluviales par l'implantation et le développement raisonné des ouvrages de dépollution des E.P. (rétention à la parcelle, bouche d'injection, puits d'infiltration...), par l'encouragement aux contrôles des conformités et par la vérification de la sélectivité des réseaux.

6.1.1- La mise en valeur du milieu naturel : L'objectif est de valoriser le potentiel biologique de certains espaces de la Marne, afin d'y permettre une diversité biologique renforcée en qualité et en quantité. Les actions portent essentiellement sur les berges qui sont fortement minéralisées et constituent un milieu essentiel au développement et au maintien de l'écosystème.

Les actions consistent à :

- aménager, renaturer, et lutter contre l'érosion des berges au profit de la diversification des peuplements végétaux et animaux ;
- améliorer la qualité des milieux aquatiques et de leurs abords : lit majeur et lit mineur, rives et berges, en particulier sur les tronçons de rivière fortement urbanisés ;
- aménager des zones humides sur l'ensemble du bassin versant ;
- protéger et valoriser les îles, et plus particulièrement les îles non habitées.
- mesurer la qualité des milieux aquatiques et des milieux humides par l'intermédiaire du :
 - suivi du linéaire de berges restaurées, typologie des projets ;
 - suivi de l'évolution des peuplements de la faune et de la flore au travers de mesures d'I.B.G.N., d'inventaires botaniques et piscicoles ;
 - suivi des effets et des impacts des usages sur la Marne et sur ses milieux par S.I.G. et des études plus spécifiques.

6.1.2 - La restauration d'une identité paysagère

Les actions portent sur la valorisation des abords de la rivière et l'aménagement de liaisons douces permettant, dans certains cas, de recréer un lien entre la ville et la rivière et d'encourager le recours aux techniques 'douces' d'aménagement et d'usage compatibles avec la valorisation et la découverte du milieu naturel.

Les actions sont de :

- mettre en place et de protéger les accès pour l'entretien de la rivière, de son lit et des berges, dans le cadre d'un programme pluriannuel ;
- protéger et d'améliorer la qualité paysagère des sites ;
- protéger et de restaurer la qualité des écosystèmes des milieux aquatiques et humides ;
- promouvoir une valorisation raisonnée des sites à but pédagogique (usages ruraux, récréatifs, de loisirs et de détente,...).
- mesurer de la mise en valeur de la rivière et de ses milieux humides par le suivi de la fréquentation des sites et par des sondages d'opinion auprès des usagers...

6.1.3 - La communication et la sensibilisation :

L'action porte sur :

- l'accroissement de la connaissance des principaux dysfonctionnements constatés aujourd'hui sont la somme de petits actes quotidiens néfastes pour la rivière : actes quotidiens et la sensibilisation autour de la préservation du milieu ; formation des personnes qui peuvent influencer directement sur la qualité.

- la sensibilisation du public, des élus et des usagers de la rivière à la protection des écosystèmes aquatiques.

6.2 - Le Syndicat Marne Vive s'engage à mettre en oeuvre plusieurs études et campagnes de mesures pour assurer le suivi des actions engagées dans le cadre de ce contrat et évaluer leur efficacité et leur impact sur le milieu naturel.

Le Syndicat Marne Vive est maître d'ouvrage pour son programme d'actions propre. Son rôle principal étant d'assurer la cohérence de l'ensemble des projets sur le bassin versant. Il est également l'interlocuteur privilégié des financeurs pour les aspects qui relèvent de la coordination des projets et du suivi du contrat.

Contrat "Marne vive" Échéancier global Nature des opérations	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	5000	0	0	0	5000
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	5000	0	0	0	5000
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	58000	15000	23000	0	96000
Travaux et dépenses annexes	8241790	4529667	4048667	3911666	20731790
Diagnostic des réseaux d'assainissement	680690	51000	51000	51000	833690
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	3438104	2437861	1968265	1847262	9691492
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	386000	165500	165500	165500	882500
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	43000	0	0	0	43000
Collecte des eaux pluviales	3044400	457200	76200	76200	3654000
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	495800	152400	152400	152400	953000
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	46000	0	0	0	46000
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	16433784	7808628	6485032	6204028	36931472
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	45000	16000	16000	16000	93000
Travaux	2102367	578000	421000	0	3101367
SOUS TOTAL	2147367	594000	437000	16000	3194367
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruisellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	12000	23000	24000	0	59000
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	9000	12000	12000	0	33000
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	120000	60000	60000	0	240000
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	55000	26000	23000	10000	114000
SOUS-TOTAL	196000	121000	119000	10000	446000
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	3000	3000	0	6000
Assainissement	3200	3100	1600	1600	9500
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	3200	6100	4600	1600	15500
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	7500	0	0	0	7500
Travaux	31000	0	0	0	31000
Réhabilitation des berges Etude	141666	15667	11000	15667	184000
Travaux	2672200	2158600	144600	144600	5120000
Restauration de la faune et de la flore Etude	8000	0	0	0	8000
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	49000	80000	0	0	129000
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	770000	0	770000
SOUS-TOTAL	2909366	2254267	925600	160267	6249500
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	60000	30000	30000	30000	150000
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	7500	0	0	0	7500
SOUS-TOTAL	67500	30000	30000	30000	157500
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	1822586	1872311	1092618	1794108	6581623
Patrimoine public lié à la rivière	240000	201000	120000	120000	681000
SOUS-TOTAL	2062586	2073311	1212618	1914108	7262623
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	38000	3500	0	0	41500
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	4500	4500	0	0	9000
SOUS-TOTAL	42500	8000	0	0	50500
TOTAL GENERAL	23867303	12895306	9213850	8336003	54312462

Contrat "Marne vive" ALFORTVILLE	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Diagnostic des réseaux d'assainissement	72000	36000	36000	36000	180000
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	400000	200000	200000	200000	1000000
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	472000	236000	236000	236000	1180000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	32000	16000	16000	16000	80000
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	32000	16000	16000	16000	80000
4 - ETUDE CONOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	60000	30000	30000	30000	150000
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	60000	30000	30000	30000	150000
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière	240000	120000	120000	120000	600000
SOUS-TOTAL	240000	120000	120000	120000	600000
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	804000	402000	402000	402000	2010000

Contrat "Marne vive" BONNEUIL SUR MARNE Nature des opérations	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Diagnostic des réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	637860	526739	263143	263140	1690882
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	637860	526739	263143	263140	1690882
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	1143367	0	0	0	1143367
SOUS TOTAL	1143367	0	0	0	1143367
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1781227	526739	263143	263140	2834249

Contrat "Marne vive" BRY SUR MARNE		Années				Totaux
		2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations						
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE						
Station d'Alerte	études	0	0	0	0	0
	travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL		0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Construction de collecteurs	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Diagnostic des réseaux d'assainissement		0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux et dépenses annexes	798000	750000	750000	750000	3048000
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives		0	0	0	0	0
rejet domestique	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement		0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales		0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales		0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		798000	750000	750000	750000	3048000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX						
Dépollution des eaux pluviales	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL		0	0	0	0	0
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE						
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière		0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant		0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée		0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic		0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions		0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin	Salaires	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU						
Rivière		0	0	0	0	0
Assainissement		0	0	0	0	0
Communication		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES						
Instrumentation de mesures en rivière	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges	Etude	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore	Etude	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)		0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)		0	0	0	0	0
Curage		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS						
Restauration d'ouvrages hydrauliques	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains		0	0	0	0	0
Plans de secours		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE						
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier		0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
9- COMMUNICATION						
Communication et sensibilisation		0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains		0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		798000	750000	750000	750000	3048000

Contrat "Marne vive" CHARENTON LE PONT	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Diagnostic des réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	762244	381122	381122	381122	1905610
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	762244	381122	381122	381122	1905610
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	440000	474694	0	1524490	2439184
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	440000	474694	0	1524490	2439184
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1202244	855816	381122	1905612	4344794

Contrat "Marne vive" CRETEIL Nature des opérations	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	100000	0	50000	180000	330000
Diagnostic des réseaux d'assainissement	15000	15000	15000	15000	60000
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	410000	400000	374000	253000	1437000
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	525000	415000	439000	448000	1827000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	150000	0	0	150000
SOUS TOTAL	0	150000	0	0	150000
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	525000	565000	439000	448000	1977000

Contrat "Marne vive" JONVILLE LE PONT	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	38000	15000	23000	0	76000
Travaux et dépenses annexes	0	343000	412000	145000	900000
Diagnostic des réseaux d'assainissement	17000	0	0	0	17000
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	55000	358000	435000	145000	993000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	7000	0	0	0	7000
Travaux	28000	0	0	0	28000
SOUS TOTAL	35000	0	0	0	35000
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	45000	0	0	0	45000
Travaux	0	915000	0	0	915000
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	49000	80000	0	0	129000
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	770000	0	770000
SOUS-TOTAL	94000	995000	770000	0	1859000
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	65000	0	0	0	65000
Patrimoine public lié à la rivière	0	31000	0	0	31000
SOUS-TOTAL	65000	31000	0	0	96000
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	249000	1384000	1205000	145000	2983000

Contrat "Marne vive" LE PERREUX	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Diagnostic des réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	0	15000	0	0	15000
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	15000	0	0	15000
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	15000	0	0	15000

Contrat "Marne vive" LIMEIL BREVANNES	Années				
	2 003	2 004	2 005	2 006	Totaux
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	460000	230000	230000	230000	1150000
Diagnostic des réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	460000	230000	230000	230000	1150000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	20000	10000	10000	10000	50000
SOUS-TOTAL	20000	10000	10000	10000	50000
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	120000	60000	60000	60000	300000
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	120000	60000	60000	60000	300000
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	600000	300000	300000	300000	1500000

Contrat "Marne vive" SAINT MAUR LES FOSSES	Années				Totaux
	2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	5000	0	0	0	5000
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	5000	0	0	0	5000
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	5488000	2896667	2896667	2896666	14178000
Diagnostic des réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	45600	22800	22800	22800	114000
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	43000	0	0	0	43000
Collecte des eaux pluviales	152400	457200	76200	76200	762000
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	495800	152400	152400	152400	953000
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	46000	0	0	0	46000
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	6270800	3529067	3148067	3148066	16096000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	53000	53000	46000	0	152000
SOUS TOTAL	53000	53000	46000	0	152000
4 - ETUDE CONOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruisellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diganostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	3200	1600	1600	1600	8000
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	3200	1600	1600	1600	8000
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	31000	0	0	0	31000
Réhabilitation des berges Etude	96666	15667	11000	15667	139000
Travaux	289200	144600	144600	144600	723000
Restauration de la faune et de la flore Etude	8000	0	0	0	8000
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	424866	160267	155600	160267	901000
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
9- COMMUNCIATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	15000	0	0	0	15000
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	15000	0	0	0	15000
TOTAL GENERAL	6771866	3743934	3351267	3309933	17177000

Contrat "Marne vive" VILLIERS SUR MARNE	Années				
	2 003	2 004	2 005	2 006	Totaux
Nature des opérations					
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE					
Station d'Alerte études	0	0	0	0	0
travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES					
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	1273790	0	0	0	1273790
Diagnostic des réseaux d'assainissement	236690	0	0	0	236690
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes	85400	42700	42700	42700	213500
Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	1595880	42700	42700	42700	1723980
3 - DEPOLLUTION DES EAUX					
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0	0	0
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE					
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée	0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU					
Rivière	0	0	0	0	0
Assainissement	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES					
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Restauration de la faune et de la flore Etude	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	0
Curage	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS					
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	0
Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	0
Plans de secours	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE					
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	301086	209617	209618	209618	929939
Patrimoine public lié à la rivière	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	301086	209617	209618	209618	929939
9- COMMUNICATION					
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0
	1896966	252317	252318	252318	2653919

Contrat "Marne vive" COMMUNAUTE D'AGGLO VALLEE MARNE		Années				Totaux
		2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations						
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE						
Station d'Alerte études		0	0	0	0	0
travaux		0	0	0	0	0
SOUS TOTAL		0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE		20000	0	0	0	20000
Travaux et dépenses annexes		0	600000	0	0	600000
Diagnostic des réseaux d'assainissement		340000	0	0	0	340000
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE		0	0	0	0	0
Travaux et dépenses annexes		430000	180000	0	0	610000
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives		0	0	0	0	0
rejet domestique Etudes		255000	100000	100000	100000	555000
Travaux		0	0	0	0	0
rejet non domestique Etudes		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement		0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales		2892000	0	0	0	2892000
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales		0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		3937000	880000	100000	100000	5017000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX						
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE		6000	0	0	0	6000
Travaux		128000	0	0	0	128000
SOUS TOTAL		134000	0	0	0	134000
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE						
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière		0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant		0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée		0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic		0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions		0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin Salaires		0	0	0	0	0
Fonctionnement		0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU						
Rivière		0	0	0	0	0
Assainissement		0	0	0	0	0
Communication		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES						
Instrumentation de mesures en rivière Etudes		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges Etude		0	0	0	0	0
Travaux		412000	0	0	0	412000
Restauration de la faune et de la flore Etude		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)		0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)		0	0	0	0	0
Curage		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		412000	0	0	0	412000
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS						
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes		0	0	0	0	0
Travaux		0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains		0	0	0	0	0
Plans de secours		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE						
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier		870000	1113000	823000	0	2806000
Patrimoine public lié à la rivière		0	50000	0	0	50000
SOUS-TOTAL		870000	1163000	823000	0	2856000
9- COMMUNICATION						
Communication et sensibilisation		0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains		0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		5353000	2043000	923000	100000	8419000

Contrat "Marne vive" PORT AUTONOME DE PARIS		Années				Totaux
		2 003	2 004	2 005	2 006	
Nature des opérations						
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE						
Station d'Alerte	études	0	0	0	0	0
	travaux	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL		0	0	0	0	0
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Construction de collecteurs	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux et dépenses annexes	920000	460000	460000	460000	2300000
Diagnostic des réseaux d'assainissement		0	0	0	0	0
Réhabilitation de collecteurs	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux et dépenses annexes	0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Mise en conformité des parties privatives		0	0	0	0	0
rejet domestique	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
rejet non domestique	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement		0	0	0	0	0
Collecte des eaux pluviales		0	0	0	0	0
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales		0	0	0	0	0
Stockage des eaux pluviales	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		920000	460000	460000	460000	2300000
3 - DEPOLLUTION DES EAUX						
Dépollution des eaux pluviales	Etude avant projet DCE	0	0	0	0	0
	Travaux	750000	375000	375000	0	1500000
SOUS TOTAL		750000	375000	375000	0	1500000
4 - ETUDE CONCOURANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE						
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière		0	0	0	0	0
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant		0	0	0	0	0
Charte paysagère vallée		0	0	0	0	0
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic		0	0	0	0	0
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions		0	0	0	0	0
Animateur du contrat de bassin	Salaires	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU						
Rivière		0	0	0	0	0
Assainissement		0	0	0	0	0
Communication		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES						
Instrumentation de mesures en rivière	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Réhabilitation des berges	Etude	0	0	0	0	0
	Travaux	1971000	1099000	0	0	3070000
Restauration de la faune et de la flore	Etude	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)		0	0	0	0	0
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)		0	0	0	0	0
Interventions ponctuelles		0	0	0	0	0
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)		0	0	0	0	0
Curage		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		1971000	1099000	0	0	3070000
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS						
Restauration d'ouvrages hydrauliques	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques	Etudes	0	0	0	0	0
	Travaux	0	0	0	0	0
Sensibilisation des riverains		0	0	0	0	0
Plans de secours		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
8 - TRAME VERTE						
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier		0	0	0	0	0
Patrimoine public lié à la rivière		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
9- COMMUNICATION						
Communication et sensibilisation		0	0	0	0	0
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains		0	0	0	0	0
Mise en place d'une signalétique sur le territoire		0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		3641000	1934000	835000	460000	6870000

Article 7 - SUIVI ET CONTROLE DU CONTRAT

Chaque année, le Syndicat Marne Vive établit le programme des opérations à lancer au cours de l'année suivante et l'adresse à l'Agence de l'eau, la Région Ile-de-France.

Le « comité technique » réunit les techniciens de l'ensemble des membres du Syndicat Marne Vive et les partenaires financiers. Il se réunit au minimum deux fois par an pour suivre le déroulement du présent contrat. Il prépare la présentation au comité de suivi des comptes rendus annuels.

Le « Comité de suivi », auquel participe tous les cosignataires et le cas échéant d'autres collectivités et communes du bassin versant ainsi que différents usagers de l'eau et des espaces aménagés du bassin versant, se réunit au moins une fois par an. Il prend connaissance des résultats obtenus à la suite de la réalisation des opérations des années précédentes et valide les opérations à réaliser durant l'année suivante.

Les dossiers de demandes de subventions sont présentés pour chacune des opérations par chaque maître d'ouvrage ou par le Comité de suivi à l'Agence de l'eau, à la Région. Ils doivent être au niveau minimum de l'avant-projet et comprennent :

- la délibération de chaque membre du syndicat approuvant l'opération, le montant présentant le plan de financement, et sollicitant les aides financières ;
- les délibérations et le cas échéant la convention, lorsque l'un des maîtres d'ouvrage délègue la maîtrise d'ouvrage à une autre collectivité (Ces documents précisent notamment la propriété de l'ouvrage lorsque l'opération est achevée) ;
- un mémoire explicatif, précisant notamment les critères d'efficacité retenus pour l'opération présentée ;
- une notice présentant la procédure administrative et son niveau d'avancement pour les opérations qui nécessitent la prise d'une DUP ou d'une DIG ou bien qui sont soumises à déclaration ou à autorisation au titre de la loi sur l'eau ;
- un devis estimatif détaillé ;
- le dossier technique de la solution retenue : plans, croquis, notes de calcul, etc..

Article 8 - PLAN DE FINANCEMENT

Dans le respect du principe de l'annualité budgétaire les engagements financiers mentionnés ci-dessous sont fixés sous réserve de leur compatibilité avec les budgets annuels de chaque contractant.

Le montant de l'ensemble des opérations au contrat est évalué à **54 312 462,00€** les organismes financeurs s'engageant sur le principe de cofinancer les opérations prévues au contrat selon leurs modalités particulières d'interventions. Le taux global de subvention ne pourra jamais dépasser 80 % HT.

8.1 - L'Agence de l'eau Seine-Normandie

L'Agence de l'Eau s'engage à apporter son concours financier sur les dépenses d'investissement et de fonctionnement prévus aux règles définies par son huitième programme, jusqu'à fin 2006, à savoir :

- travaux sur le réseau d'assainissement Eaux Usées : 30 à 40% de subvention sur le montant H.T. des travaux, plus 20% de prêt complémentaire sur douze ans ;
- dépollution des eaux pluviales : 30 à 40% de subvention sur le montant H.T. des travaux retenus, (montant calculé en fonction du poids de pollution éliminée par les ouvrages mis en place), plus 20% de prêt complémentaire sur douze ans ;
- études de diagnostic des réseaux communaux : 50 à 70% de subvention sur le montant des études en euros H.T. ;
- études générales, Schémas d'assainissement : 50 à 70% de subvention sur le montant des études en euros H.T. ;
- travaux d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques : 40% de subvention sur le montant des travaux en euros HT ;
- travaux d'entretien des milieux aquatiques : 50% de subvention sur le montant des travaux en euros TTC (hors curage).

Le montant des travaux retenu pour le calcul de l'aide de l'Agence de l'Eau peut faire l'objet d'un plafonnement (création de réseau d'eaux usées, dépollution, mise en conformité des branchements en domaine privé).

La participation financière de l'Agence de l'Eau est instruite après présentation des dossiers tels que définis à l'article 7. Elle est calculée pour chaque opération sur la base du programme en cours, approuvé par délibération du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

Un bilan du programme de travaux sera effectué courant 2006 pour préciser le programme et les financements ultérieurs.

8.2 - La Région d'Ile-de-France

« La Région » s'engage sur le principe de financer des opérations acceptées par le Comité de suivi et approuvées respectivement par les communes, la CAVM et le Port autonome, sur la base du montant hors taxes au taux de :

- 40 % les opérations de dépollution sur la base des montants retenus par « l'Agence de l'Eau » ;
- 10 % les opérations de collecte des eaux usées,
- 40 % les opérations de mise en valeur en milieu naturel lié à l'eau, dont la maîtrise des ruissellements ;
- 25 % les opérations de protection des lieux habités contre les inondations (cette aide est attribuée en partenariat avec l'Etat dans le cadre du contrat de plan Etat/Région) ;
- 35..% les études concourant à l'établissement et à la mise à jour des Schémas directeur d'aménagement et de gestion globale de l'eau ainsi que celles concernant le suivi d'efficacité des opérations et l'établissement des bilans annuels ;
- .25 % les mesures de protection de la ressource et les opérations d'interconnexion entre ressources ;

- les opérations liées à la restauration et à la protection d'une trame verte le long des rivières sont aidées suivant les modalités d'intervention de l'Agence des espaces verts de la Région Ile de France.

Cette participation financière de « la Région » est instruite après la présentation des dossiers suivant les conditions à l'article 7. Elle est calculée sur la base des délibérations approuvées par le Conseil régional. Cette participation est fixée pour chaque opération par délibération de la Commission permanente. Le montant des travaux retenu pour le calcul de l'aide financière régionale peut faire l'objet d'un plafonnement.

Le versement des aides se fait sur demande du maître d'ouvrage et à mesure de la constatation des dépenses réalisées dans la limite du montant d'aide initialement défini.

Contrat "Marne vive" Echéancier global		Années				Totaux	Aides Agence		Aides Région	
		2 003	2 004	2 005	2 006		taux	montant	taux	montant
Nature des opérations										
1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
Station d'Alerte études	5000	0	0	0	0	5 000 €	50%	2 500 €	0%	- €
travaux	0	0	0	0	0	- €	40%	- €	0%	- €
SOUS TOTAL	5000	0	0	0	0	5 000 €		2 500 €		- €
2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES (1)										
Construction de collecteurs Etude avant projet DCE	58000	15000	23000	0	96 000 €	50%	48 000 €	0%	- €	- €
Travaux et dépenses annexes	8241790	4529667	4048667	3911666	20 731 790 €	40%	8 292 716 €	0%	- €	- €
Diagnostic des réseaux d'assainissement	680690	51000	51000	51000	833 690 €	70%	583 583 €	0%	- €	- €
Réhabilitation de collecteurs Etude avant projet DCE	0	0	0	0	- €	50%	- €	0%	- €	- €
Travaux et dépenses annexes	3438104	2437861	1968265	1847262	9 691 492 €	40%	3 876 597 €	0%	- €	- €
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	- €	0%	- €	0%	- €	- €
Mise en conformité des parties privatives	0	0	0	0	- €	-	- €	0%	- €	- €
rejet domestique Etudes	386000	165500	165500	165500	882 500 €	70%	617 750 €	0%	- €	- €
Travaux	0	0	0	0	- €	60%	- €	0%	- €	- €
rejet non domestique Etudes	0	0	0	0	- €	70%	- €	0%	- €	- €
Travaux	0	0	0	0	- €	60%	- €	0%	- €	- €
Instrumentation mesure en réseau d'assainissement	43000	0	0	0	43 000 €	40%	17 200 €	0%	- €	- €
Collecte des eaux pluviales	3044400	457200	76200	76200	3 654 000 €	0%	- €	0%	- €	- €
Renforcement / réhabilitation des eaux pluviales	495800	152400	152400	152400	953 000 €	0%	- €	0%	- €	- €
Stockage des eaux pluviales Etude avant projet DCE	46000	0	0	0	46 000 €	50%	23 000 €	0%	- €	- €
Travaux	0	0	0	0	- €	40%	- €	10%	- €	- €
SOUS-TOTAL	16433784	7808628	6485032	6204028	36 931 472 €		13 458 846 €		- €	- €
3 - DEPOLLUTION DES EAUX										
Dépollution des eaux pluviales Etude avant projet DCE	45000	16000	16000	16000	93 000 €	40%	37 200 €	0%	- €	- €
Travaux	2102367	578000	421000	0	3 101 367 €	40%	1 240 547 €	20%	620 273 €	620 273 €
SOUS TOTAL	2147367	594000	437000	16000	3 194 367 €		1 277 747 €		620 273 €	620 273 €
4 - ETUDE CONCURRENT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEPOLLUTION DE LA RIVIERE										
Elimination des déchets : boues de curage issues de la collecte, de la dépollution, eaux usées et eaux pluviales ainsi que rivière	0	0	0	0	- €	-	- €	-	- €	- €
Maîtrise des ruissellement sur l'ensemble du bassin versant	0	0	0	0	- €	45%	- €	35%	- €	- €
Charte paysagère vallée	12000	23000	24000	0	59 000 €	-	- €	35%	20 650 €	- €
Analyse des données collectées, établissement du diagnostic	9000	12000	12000	0	33 000 €	acquex	-	35%	11 550 €	- €
Critères d'évaluation de l'efficacité des actions	0	0	0	0	- €	acquex	-	35%	- €	- €
Animateur du contrat de bassin Salaires	120000	60000	60000	0	240 000 €	-	- €	-	- €	- €
Fonctionnement	0	0	0	0	- €	-	- €	-	- €	- €
Mise à jour des schémas directeurs de gestion des eaux	55000	26000	23000	10000	114 000 €	45%	51 300 €	35%	39 900 €	- €
SOUS-TOTAL	196000	121000	119000	10000	446 000 €		51 300 €		72 100 €	- €
5 - SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU										
Rivière	0	3000	3000	0	6 000 €	-	- €	20%	1 200 €	- €
Assainissement	3200	3100	1600	1600	9 500 €	acquex	-	20%	1 900 €	- €
Communication	0	0	0	0	- €	-	- €	-	- €	- €
SOUS-TOTAL	3200	6100	4600	1600	15 500 €		- €		3 100 €	- €
6 - AMENAGEMENT DE LA RIVIERE ET DES MILIEUX HUMIDES (3)										
Instrumentation de mesures en rivière Etudes	7500	0	0	0	7 500 €	40%	3 000 €	0%	- €	- €
Travaux	31000	0	0	0	31 000 €	40%	12 400 €	40%	12 400 €	- €
Réhabilitation des berges Etude	141666	15667	11000	15667	184 000 €	40%	73 600 €	40%	73 600 €	- €
Travaux	2672200	2158600	144600	144600	5 120 000 €	40%	2 048 000 €	40%	2 048 000 €	- €
Restauration de la faune et de la flore Etude	8000	0	0	0	8 000 €	40%	3 200 €	40%	3 200 €	- €
Travaux	0	0	0	0	- €	40%	- €	40%	- €	- €
Aménagements (affluents, coulisses, bras de décharge, etc)	49000	80000	0	0	129 000 €	40%	51 600 €	40%	51 600 €	- €
Aménagements (débouché eaux pluviales, bassins secs, étangs, mares, fossés, etc)	0	0	0	0	- €	-	- €	40%	- €	- €
Aménagements bassin versant (rural, urbain, etc)	0	0	0	0	- €	-	- €	40%	- €	- €
Interventions ponctuelles	0	0	0	0	- €	0%	- €	0%	- €	- €
Entretien de la rivière (faucardage, fauchage)	0	0	0	0	- €	0%	- €	0%	- €	- €
Curage	0	0	770000	0	770 000 €	0%	- €	0%	- €	- €
SOUS-TOTAL	2909366	2254267	925600	160267	6 249 500 €		2 191 800 €		2 188 800 €	- €
7 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS										
Restauration d'ouvrages hydrauliques Etudes	0	0	0	0	- €	0%	- €	25%	- €	- €
Travaux	0	0	0	0	- €	0%	- €	25%	- €	- €
Dispositifs de gestion des équipements hydrauliques Etudes	0	0	0	0	- €	0%	- €	25%	- €	- €
Travaux	60000	30000	30000	30000	150 000 €	0%	- €	25%	37 500 €	- €
Sensibilisation des riverains	0	0	0	0	- €	0%	- €	0%	- €	- €
Plans de secours	7500	0	0	0	7 500 €	0%	- €	25%	1 875 €	- €
SOUS-TOTAL	67500	30000	30000	30000	157 500 €		- €		39 375 €	- €
8 - TRAME VERTE (2)										
Acquisition, cheminements, signalétique, mobilier	1822586	1872311	1092618	1794108	6 581 623 €	0%	- €	30%	1 974 487 €	- €
Patrimoine public lié à la rivière	240000	201000	120000	120000	681 000 €	0%	- €	30%	204 300 €	- €
SOUS-TOTAL	2062586	2073311	1212618	1914108	7 262 623 €		- €		2 178 787 €	- €
9 - COMMUNICATION										
Communication et sensibilisation	0	0	0	0	- €	0%	- €	0%	-	-
Publication de documents destinés aux usagers du réseau et des riverains	38000	3500	0	0	41 500 €	0%	- €	0%	-	-
Mise en place d'une signalétique sur le territoire	4500	4500	0	0	9 000 €	0%	- €	0%	-	-
SOUS-TOTAL	42500	8000	0	0	50 500 €		- €		-	-
TOTAL GENERAL	23867303	12895306	9213850	8336003	54 312 462 €		16 982 193 €		5 102 435 €	- €

(1) montants d'opérations pouvant être plafonnés

(2) actions pour mémoire traitées par l'AEV suivant ses propres modalités

(3) opérations privilégiant les techniques végétales

Article 9 - CONTRATS PARTICULIERS

Sur le bassin versant de la Marne des contrats particuliers peuvent être passés avec d'autres communes et regroupements de communes, qu'elles soient ou non adhérentes au Syndicat Marne Vive. Ces contrats sont établis en se référant aux objectifs et aux résultats attendus, définis dans le présent contrat. Ils sont fondamentalement construits sur les bases d'un contrat pluriannuel d'actions cohérentes avec celles définies au présent contrat.

Article 10 - COMPTES-RENDUS ANNUELS

Chaque année, « le Syndicat Marne Vive » établit un compte-rendu des opérations réalisées et de l'emploi des subventions versées. Il l'adresse aux partenaires financiers. Un bilan annuel de l'ensemble des actions effectuées est réalisé. Il met en évidence les éventuels écarts par rapport aux objectifs. Il est établi par « le Syndicat Marne Vive » en liaison avec le comité technique, à partir des observations, constats, prélèvements et mesures réalisés chaque année dans le cadre des actions de suivi prévues au contrat.

Le compte-rendu et le bilan annuel sont soumis pour avis au comité technique, puis pour acceptation au comité de suivi au titre du présent contrat par le syndicat, les communes, la CAVM, le Port autonome.

Au terme du programme quinquennal, une synthèse de l'impact de l'ensemble des travaux effectués est réalisée sous la responsabilité du « Syndicat Marne Vive » et transmise à ses partenaires financiers après approbation du comité de suivi. Ce rapport de synthèse doit être soumis au plus tard, au cours de l'année suivant le terme du contrat.

Article 11 - RESTITUTION EVENTUELLE

Les organismes financiers se réservent le droit d'exiger, dans les deux ans qui suivent la réception du bilan annuel, le remboursement de tout ou partie des sommes versées en cas d'inexécution ou d'utilisation des subventions au financement d'ouvrages non-conformes à l'objet initial ou d'ouvrages dont l'exécution est de mauvaise qualité.

Dans ce cas, il peut alors être procédé à la résiliation du présent contrat dans les conditions prévues à l'article 13 ci-après.

Article 12 - AVENANTS

Toute modification au présent contrat se fait par voie d'avenant sur proposition du comité de suivi. L'adoption de l'avenant se fait suivant les mêmes formes que celles mises en oeuvre pour l'adoption du présent contrat.

Article 13 - MODALITES DE RESILIATION

Dans le cas où l'un des signataires du présent contrat ne respecterait pas les engagements pris, ou si un retard non motivé supérieur à une année intervenait dans le lancement d'une opération prévue, le contrat serait résilié, sauf décision contraire et unanime entre tous les autres cosignataires réunis en « Comité de suivi ».

La résiliation du contrat intervient après un délai de trois mois à compter de la date de réunion du « Comité de suivi » qui aurait décidé la résiliation de ce contrat, faute de l'avis contraire et unanime tel que défini ci-dessus.

Fait à le 200
en 15 exemplaires originaux, et comprend .15 pages

le
Le Président du Syndicat Marne Vive

Le
Le maire d' Alfortville

Jean Louis BEAUMONT

René ROUQUET

Le
Le Maire de Bonneuil-sur-Marne

Le
Le Maire de Bry-sur-Marne

M. YWANNE

Jean-Pierre SPILBAUER

Le
Le Maire de Charenton-le-Pont

Le
Le Maire de Créteil

Jean-Maire BRETILLON

Laurent CATHALA

Le
Le Maire de Joinville-le-Pont

Le
Le Maire de Limeil-Brévannes

Pierre AUBRY

Le
Le Maire du Perreux-sur-Marne

Joseph ROSSIGNOL

Le
Le Maire de Saint-Maur-des-Fossés

Gilles CARREZ

Le
Le Maire de Villiers-sur-Marne

M. BEAUMONT

Le
Le Président de la Communauté
d'agglomération de la Vallée de la
Marne

Jacques-Alain BENISTI

Le
Le Directeur du Port Autonome de Paris

Jacques MARTIN

Daniel AUTIER

Le
Le Directeur de l'Agence de l'eau Seine-
Normandie

Le
Le Président du Conseil Régional d'Ile-
de-France

Pierre-Alain ROCHE

Jean-Paul HUCHON